

Pour une femme qu'est-ce qu'un acte ?¹

Chantal Gaborit

En lisant le séminaire de Lacan, « L'acte psychanalytique », et en le travaillant avec des collègues de Grenoble, c'est sous la forme de cette question : « pour une femme qu'est-ce qu'un acte ? » qu'a fait écho pour moi ce qu'amène ici Lacan à propos de l'acte psychanalytique.

Et même si ensuite il ne m'a pas été si facile de retrouver dans le texte de ce séminaire ce qui avait pu m'évoquer cela, j'ai essayé de tenir ensemble ces deux questions celle de l'acte psychanalytique et celle de la position féminine, de les mettre au travail l'une par rapport à l'autre et de chercher s'il existait entre elles des points structuraux de similitude:

- Si venir en place d'objet *a* est pour l'analyste le destin où le mène son acte analytique, en quoi cette possibilité pour une femme de venir en place d'objet *a* pour un homme l'engagerait-elle dans un acte ?
- Si, comme le dit Lacan, il faut un dire pour que ce soit un acte, qu'en est-il du dire pour une femme et plus particulièrement du « dire oui » ?
- L'acte analytique, tel qu'il intervient éventuellement à la fin d'une analyse, implique-t-il les mêmes enjeux pour un homme que pour une femme ?
- Et, plus précisément, l'acte psychanalytique a-t-il quelque chose à voir avec le féminin ?

Je voudrais donc vous proposer plus qu'un détour, un artifice qui exigera d'en passer ainsi par quelques repérages des spécificités de la position féminine

1. Intervention prononcée en août 2005, à Paris, lors du Séminaire d'été de l'ALI, à propos du Séminaire de Jacques Lacan, *L'acte psychanalytique*.

afin de voir en quoi cela peut nous éclairer sur la question de l'acte psychanalytique.

Un des points qui me semble essentiel dans ce séminaire, et dont nous avons beaucoup parlé tout au long de ces quatre jours, tient à cet acte qui consiste pour le psychanalyste à remettre en fonction le sujet-supposé-savoir alors que pour lui-même, dans le cours de son analyse, il l'avait destitué, et ceci afin que puisse se mettre en fonction pour l'analysant la tâche analysante, sachant qu'au bout du compte l'analyste se verra destitué de cette place de sujet-supposé-savoir puis réduit à l'objet *a* et rejeté comme l'objet *a* qu'il représente. Lacan, d'ailleurs, ne cesse de s'interroger sur ce qui peut pousser quelqu'un à accepter un tel parcours et donc à occuper une place d'analyste qui l'amènera en place d'objet déchu.

Il m'a semblé qu'il y avait là quelque similitude avec la place qu'une femme peut occuper dans la relation à son partenaire masculin. Non pas qu'elle y fasse office d'analyste puisqu'on sait qu'elle y est plutôt en place de symptôme. Mais une femme, si elle le veut bien, peut, elle aussi, telle l'analyste dans son acte, être amenée à remettre en fonction pour un autre quelque chose qu'elle a destitué pour elle-même dans son parcours subjectif.

Je veux dire que si elle est amenée à occuper la place d'objet *a* pour un homme, si elle y consent alors elle accepte d'endosser une place à laquelle elle avait renoncé dans son rapport à sa mère. Elle avait renoncé à être l'objet *a* pour sa mère et pourtant elle va venir se loger en cette place d'objet *a* pour un homme afin que le fantasme de ce partenaire masculin puisse non pas se mettre en place - ce fantasme était là bien avant elle - mais puisse se mettre en fonction.

Elle sait que cet objet qu'elle va représenter pour lui n'est pas le sien. Il n'y a aucune raison que son fantasme se superpose à celui de son partenaire ni qu'il lui soit complémentaire. Lacan nous rappelle assez souvent combien homme et femme n'ont ensemble rien à voir. Elle sait qu'elle n'est là que comme support de cet objet, que comme instrument, que cela ne passe pas par sa personne mais par le « déjà-là » dont elle est le représentant. Elle a d'ailleurs tout intérêt à savoir repérer en quoi dans ce fantasme masculin qui va se mettre en fonction à travers elle, en quoi l'objet cause du désir, objet qu'elle représente, en quoi cet objet était déjà là. Non pas pour s'y conformer ni pour mieux l'incarner mais bien pour savoir justement en quoi cela ne la concerne pas.

Ce faisant elle sait que cet acte auquel elle se prête non seulement ne la réalisera jamais, elle, comme sujet mais l'exposera à endosser les conséquences de ce statut d'objet *a* rejeté et que c'est là la condition d'une position féminine. D'ailleurs le fait que si on la dit-femme ce soit à cette seule condition nous laisse bien entendre le Réel de la place à laquelle elle est réduite et nous rend sensible

son statut d'objet *a* rejeté.

Pour autant il ne s'agit pas là d'une place masochiste qu'elle choisirait d'occuper afin de s'assurer une place dans l'existence, « être sa femme » et tant pis pour le prix subjectif à payer ! Il ne s'agit pas non plus d'une pure place de semblant dans laquelle elle ne serait jamais dupe, comme si c'était elle qui menait la danse.

Si cela n'était qu'une feinte alors ce serait seulement un *faire*, presque pervers, pris dans l'amour ou le dévouement, ou le sadisme pourquoi pas ?

Sans doute, et c'est en cela que ça fait acte, s'agit-il plutôt pour elle non seulement de parcourir ce trajet qui lui permet de mettre en place une feinte, de se faire représentant de l'objet pour l'autre, mais l'acte consiste à aller au-delà de la feinte et du leurre qui pourtant lui auraient garanti une place dans l'amour. L'acte consiste à opérer un franchissement qui lui permette alors de poursuivre cette boucle logique qui passe par la feinte, mais dont la feinte n'est pas l'aboutissement, de poursuivre cette boucle logique jusqu'à y retrouver son propre désir dans son fantasme à elle, désir où alors elle peut se retrouver sujet divisé. Vous reconnaissez là la complexité de la position féminine qui ne consiste pas à se loger du côté Autre du schéma de la sexuation mais bien à articuler les deux côtés.

On repère comment il y a là un parallèle avec l'acte psychanalytique dont on n'a pas à oublier que la finalité de cet acte ne tient pas seulement à ce que se mettent en place les conditions de l'analyse pour un autre. En tant que sujet l'analyste a à savoir que même s'il se prête dans un transfert à ce que se remette en fonction le sujet-supposé-savoir, il a à savoir que ceci ne sera opérant que s'il peut y retrouver et y assumer les coordonnées et les conséquences de son propre désir. Sinon cela restera une feinte et n'aura d'autres conséquences que celles d'une feinte. « Il n'y a d'analyste qu'à ce que le désir lui vienne », disait Lacan, comme nous le rappelait Jean-Luc Cacciali.

Si, quand une femme occupe cette place de représentant de l'objet *a* pour un homme, si alors on retrouve les points structuraux qui définissent l'acte psychanalytique, peut-on dire alors que pour elle ce soit un acte ? Il me semble que oui, que c'est là pour elle éminemment un acte, et que ce franchissement qui l'amène en position féminine d'objet *a* au nom de son désir est le seul acte qui soit spécifique à une femme.

Bien sûr, auparavant elle avait consenti au choix forcé de l'aliénation, mais était-ce un acte ? Puis elle avait donné sa *Bejahung*, son acceptation à la castration,

Bejahung qui est un « dire oui ». Mais le seul acte qu'elle puisse réaliser spécifiquement en tant que femme est de migrer en position féminine, en position de semblant.

Cet acte relève donc à la fois du savoir-faire que requiert la mise en place de la feinte et du leurre, savoir-faire auquel il convient sans doute de garder toute sa valeur, mais cet acte relève également du non-savoir auquel une femme est confrontée en ce qui concerne la place sexuée pour une femme.

Sans doute est-ce bien parce que c'est un acte, avec tout ce que cela implique dans la dimension signifiante, sans doute est-ce bien parce que de migrer ainsi en position féminine est un acte que cela lui rend supportable d'occuper pour un autre cette place d'objet *a* et qu'elle peut l'occuper dans le semblant. Place d'objet *a* qu'elle ne pourrait que refuser avec virulence si elle ne l'abordait que de sa place de sujet divisé ou de sujet hystérique.

Ainsi, à cette condition de savoir que dans ce semblant son désir est engagé sera-t-elle alors dans un acte, et non dans un semblant d'acte où l'aurait laissée la simple feinte. A y engager son désir et sa part d'ignorance, dans ce semblant elle réalise un acte. On peut même aller jusqu'à dire que pour elle le semblant fait acte.

Il y faut un dire, insiste Lacan, pour que cela prenne valeur d'acte.

Du coup j'ai eu envie de prendre comme illustration cette spécificité d'une femme quant à son dire, à savoir que pour elle « dire oui » peut l'amener à changer de nom de famille. Bien sûr en tant que sujet inscrit dans une filiation elle porte le nom de son père, ou du père de sa mère. Mais en tant que femme, dans cette position féminine, elle peut, si elle le souhaite, venir habiter le nom de celui auquel elle a dit oui, ou plutôt de celui qui lui a demandé de lui dire oui.

Elle peut donc changer de nom, plusieurs fois éventuellement. On peut dire qu'elle change de nom « pour un oui ou pour un non », ainsi que s'intitule une des pièces de Nathalie Sarraute.

C'est là une vraie question. Qu'elle change d'homme pourquoi pas, mais changer de nom de famille ! Comment est-ce possible pour elle ? Comment se fait-il que cela ne la rende pas folle ? On sait l'importance déterminante du rapport au nom dans le déclenchement de la psychose. Par ailleurs beaucoup d'hommes peuvent dire combien un tel changement serait impensable pour eux.

Si pour elle c'est possible sans doute est-ce justement parce qu'elle n'y est pas dans son être. Sa place de « pas-toute » dans la filiation phallique lui permet d'habiter le nom de son conjoint dans l'ordre du semblant. C'est à dire que ce lieu qui lui offre un abri parfois plus accueillant pour elle que celui de son père, elle

l'occupera mais sans jamais que cela ne lui garantisse une identité.

Et si son « oui » peut être réversible et ne fait pas toujours acte, le fait de se situer dans le semblant relève de l'acte et découpe un avant et un après, de façon non réversible donc, dont une femme se devra de porter les conséquences jusqu'à changer de nom. Ce n'est donc pas tant son « dire oui » qui fait acte mais bien de pouvoir le dire dans le semblant.

Et la sagesse populaire a d'ailleurs fort bien repéré la spécificité du « dire oui » pour une femme, « dire oui » dont le semblant ne fait que voiler la dimension sexuelle qu'elle feint d'ignorer, puisqu'il existe dans la langue française cet adage qui a peut-être un auteur mais je ne l'ai pas retrouvé, et qui s'énonce ainsi :

Si une femme dit non, ça veut dire peut-être.

Si elle dit peut-être, ça veut dire oui.

Et si elle dit oui, ce n'est pas une femme.

Ce que Lacan reprend à sa façon à la fin de la leçon XV, avec le « je ne dis pas non », et toute l'équivoque sur le nom.

Qu'elle soit amenée à changer de nom oblige une femme à se confronter à la dimension du collectif, collectif qui aura à prendre acte de ce qu'elle pose comme acte dans le semblant. Et il n'est qu'à y avoir été confrontée pour savoir à quel point le collectif résiste à prendre acte du semblant. C'est à dire à quel point il fait en sorte de ne jamais savoir comment elle s'appelle, comment il faut faire avec ses différents noms, dans quel ordre les mettre, et puis, s'il faut en supprimer un, quel morceau déjà faut-il donc supprimer ?

Ce qui lui vaut non seulement de changer de nom mais également de devoir circuler, parfois pendant des années, au milieu de noms de famille que subjectivement elle n'habite plus.

J'insiste sur cette question du nom justement parce que ce n'est pas du tout anecdotique, et que cela permet d'entendre quelque chose qui semble être le souci permanent de Lacan dans ce séminaire, à savoir que l'acte psychanalytique ne relève pas seulement de l'intime mais que de cet acte le collectif a à prendre acte. La procédure de la passe tentait d'en témoigner, et c'est sans doute aussi ce que nous faisons ici avec nos séminaires d'été, à savoir prendre acte collectivement de l'acte psychanalytique.

Je voudrais aborder encore un point. Si l'objet *a*, pour chaque sujet, est structurellement la cause de sa division subjective, que dire alors pour une femme quand, à

l'issue de son analyse, elle se trouve à réaliser de façon parfois concomitante ces deux actes qui vont, chacun, l'amener à se faire représentant de l'objet *a* ?

D'abord, comme un effet de son analyse, elle peut poser cet acte de venir occuper une place sexuée féminine qui d'une part la réduit à cet objet *a* pour un autre et d'autre part, surtout, la confronte à son non-savoir. Et puis, dans le même temps, elle peut réaliser cet acte du passage à l'analyste, acte psychanalytique avec à l'horizon la certitude de se trouver réduite à l'objet *a* rejeté. On entend bien alors comment cette place d'objet *a*, mis en abyme, vient redoubler sa division et la laisse sans recours dans le Réel radical de sa division et de sa précarité.

Ce n'est pas si rare que ces deux actes soient concomitants. On sait comment la demande d'analyse ainsi que la fin d'une analyse ont à voir avec cette question de la place sexuée. Je dirais même que la question n'est pas tant de savoir si ces deux actes sont concomitants chronologiquement mais plutôt de repérer comment logiquement ils sont de toutes façons liés.

Peut-être pour une femme, pour que son analyse fasse acte faut-il que puisse être entendu non seulement que l'analyse a eu lieu et est arrivée à son terme, mais aussi que soit entendu cet acte où elle inaugure sans le savoir ce passage à une position sexuée féminine. Que ce soit entendu pour que son analyse fasse acte.

Et ce n'est pas si facile à entendre pour l'analyste, d'abord parce qu'il va lui falloir entendre la crudité de ce Réel pour elle, ensuite parce qu'il va lui falloir supporter les effets de ce risque de division pour elle, à savoir le plus souvent l'agitation effrénée qu'elle est alors capable de semer autour d'elle et jusque chez l'analyste. Agitation qui témoigne du franchissement qu'elle est en train d'opérer, et de la précarité dans laquelle la met la proximité de son acte. Sans doute n'y a-t-il pas trop à entendre cette agitation sur son versant symptomatique ni à l'interpréter dans l'ordre du caprice hystérique mais savoir y repérer ce passage à une position féminine, passage dont pourtant on n'est jamais sûr puisqu'on ne le saura qu'après coup.

L'analyste va devoir supporter de faire foi à ce qu'inaugure cette analysante, et qui n'est pas analysable puisqu'elle n'a pas de savoir sur ce que serait une position sexuée pour une femme. Et pour qu'un tel acte puisse opérer encore faut-il que l'analyste, homme ou femme, puisse, du lieu de son désir d'analyste et en appui sur la fonction phallique, laisser malgré tout un espace Autre et plus encore qu'il permette que dans la parole il y ait un reste.

A cet endroit-là, l'analyste éprouve très précisément ce que veut dire « être réduit à l'objet *a* » et « il n'y a pas de sujet qui sait ».

Mon point de départ où je vous proposais de me suivre dans cet artifice où le détour par la position féminine nous ferait mieux entendre ce qu'il en serait de l'acte psychanalytique n'est sans doute pas qu'un artifice. En effet cette question du féminin me semble avoir partie liée avec la question de l'acte analytique. D'abord parce que le semblant, et le « pas-tout », ne sont pas que l'affaire des femmes. Dans son éditorial au livret des enseignements de l'ALI, Charles Melman nous parle du « *Pas-tout* dont se supporte tout sujet ».

Ensuite parce qu'actuellement avec les lois sur la parité, sur le nom de famille, on voit bien comment le sujet est sommé d'être du côté du tout. Ces lois ont un effet sur les places sexuées dont elles viennent gommer la disparité afin de n'avoir affaire ni au Réel sexuel ni au Réel de la mort. Mais elles ont surtout un effet sur les enjeux de la parole. En effet, si on admet que, homme ou femme, notre seule façon d'habiter le langage relève du semblant alors comment sera-t-il possible de soutenir une parole qui fasse acte si le semblant et le pas-tout ne sont plus à l'ordre du jour ?

Où, actuellement, ailleurs que dans la psychanalyse peut-on entendre que le semblant fait acte, qu'il en est la condition, et qu'entre oui et non il y a un reste ?

La responsabilité des analystes est donc aussi de maintenir une parole où le semblant ait place. Et si le rapport à la vérité auquel nous sommes tenus dans notre parole en fin d'analyse et qui nous situe dans les lois de la parole nous engage dans une franchise exigible pour nous-mêmes, et que nous pouvons solliciter chez notre semblable, cela ne doit sans doute pas prendre la forme d'un « que votre oui soit oui », injonction idéale qui nous laisserait dans une parole d'où serait absent le semblant et qui du coup empêcherait tout acte.

En guise de conclusion, et sans que cela ait valeur démonstrative ou illustrative, je voudrais vous lire les toutes dernières lignes de la pièce de Nathalie Sarraute *Pour un oui ou pour un non*. Elle met en scène deux personnages, H1 et H2, qui tentent d'éclaircir leur malentendu en exigeant l'un de l'autre une énonciation toujours plus claire, sans reste. Ils sont donc dans une discussion quasi talmudique où « tout oui appelle un non », mais comme ce n'est pas référé à l'Autre cela laisse chaque sujet non pas dans la division subjective mais dans l'errance et l'indécision. Si bien qu'ils ne savent même pas sur quoi fonder leur parole et leur acte pour annoncer aux autres qu'ils veulent rompre :

H2 : ... À quoi bon ? Je peux tout te dire d'avance... Je vois leur air... « Eh bien, de quoi s'agit-il encore ? De quoi ? Qu'est-ce qu'ils racontent ?... Ils demandent à rompre. Ils ne veulent plus se revoir de leur vie... quelle honte... Chacun saura de quoi ils sont capables, de quoi ils peuvent se rendre coupables : ils peuvent rompre pour un oui ou pour

un non. »

H1 : Pour un oui...ou pour un non.

Un silence.

H2 : Oui ou non ?...

H1 : Ce n'est pourtant pas la même chose...

H2 : En effet : Oui. Ou non.

H1 : Oui.

H2 : Non !